

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au

Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

se paient d'avance.

ABONNEMENTS LIMITROPHE

trois mois... 5 fr.

six mois... 9 fr.

un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Cahors, le 20 Août 1872.

Dans la deuxième séance de la Commission de permanence, le Gouvernement et l'unanimité des commissaires, ont constaté de nouveau le calme profond dont jouit le Pays. C'est donc avec fruit et avec maturité que les membres de l'Assemblée nationale peuvent étudier l'esprit public dans les départements où ils vont passer de longues semaines. Nous sommes persuadés que le principal résultat de cette observation sera de leur montrer clairement, que la France est lasse des révolutions, et qu'elle ne demande qu'à être délivrée des éventualités terribles de l'établissement de la forme républicaine.

Si quelque chose pouvait accroître encore l'hostilité instructive de la nation contre la forme républicaine, c'est assurément la prochaine entrevue des Empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Assurément l'Autriche et la Russie ont un intérêt puissant à aider la France à se relever de ses désastres; mais l'Autriche et la Russie ont un intérêt plus grand encore à abandonner et à isoler la France, si par sa faiblesse envers les révolutionnaires elle laisse se fonder chez elle un Gouvernement que tous les rois et tous les peuples de l'Europe considèrent comme un danger pour leur présent comme pour leur avenir.

Les nations d'un même continent sont forcément solidaires. L'ensemble des états Européens étant monarchique, la forme républicaine en France est pour tous ces états une menace, et c'est pour cela que les bonnes volontés de l'Autriche et de la Russie pour nous demeureront stériles, tant que la France sera une sorte de brouillon et de dissolvant au milieu de la société européenne.

Profitions donc du calme actuel pour réfléchir sur notre situation. Les conseils généraux n'ont point à formuler des vœux à cet égard; mais il serait heureux que, dans leurs entretiens particuliers, les membres qui les composent prissent la résolution de seconder autant que possible le mouvement d'opinion qui doit porter l'Assemblée nationale, dès son retour à Versailles, à conjurer définitivement par une politique très énergique les calamités inévitables que nous attireront un nouveau et dernier triomphe des hommes du 4 septembre. Oui, dernier triomphe; car, hélas! cette fois, ce serait la Prusse qui ferait, aux applaudissements de l'Europe et au prix de notre sang, de notre fortune et de notre territoire, la besogne qui doit appartenir à l'action combinée des honnêtes gens de tous les partis.

néral de la France, plusieurs journaux signalèrent avec une sorte de cri d'horreur, la place réservée, parmi les colonnes d'indications à remplir, aux individus qui déclareraient n'observer aucun culte. Nous ne crûmes pas alors devoir nous associer à cette improbation indignée. L'innovation, qui apparaissait à nos confrères comme une atteinte à la morale et un sujet d'inquiétude pour la conscience publique, nous semblait, au contraire, fournir une occasion excellente de compter enfin cette prétendue population de libres penseurs, au nom de laquelle une demi-douzaine de déclamateurs parlent sans cesse, comme s'ils avaient le pays entier derrière eux. Guidés par ce principe, auquel l'expérience nous attache chaque jour davantage, qu le meilleur moyen de conjurer un péril c'est de le dégager d'abord des proportions trompeuses que lui prêtent la distance et l'inconnu, nous attendions, avec plus de curiosité que d'appréhension, le résultat du dénombrement qui devait nous dévoiler l'effectif officiel de l'armée de l'irreligion.

Les chiffres que l'on commence à recueillir justifient déjà cette manière de voir.

Voici, en effet, le relevé que donne le recensement de Dijon, au chapitre des cultes :

Catholiques.....	41,900
Israélites.....	364
Protestants.....	293
Individus ayant déclaré ne professer aucun culte.....	44
(dont 10 hommes et 4 femmes).	
Individus ayant déclaré professer le druidisme.....	2

Quatorze adeptes de la « libre pensée » sur un total de 42,573 habitants, c'est maigre, on l'avouera, pour une phalange qui mène si grand bruit.

Il est vrai que Dijon est une ville « empestée de bourgeoisisme », incapable de comprendre les beautés de la véritable indépendance morale, plus incapable encore de s'élever à cette hauteur où l'âme humaine, sûre de son infailibilité, ne connaît plus d'autre loi que le mot d'ordre des chefs de parti. C'est du moins ce que ne manqueront pas de proclamer dédaigneusement les prophètes de l'abolition de tous les cultes, pour masquer leur déconvenue. Mais que diront-ils de Toulon? Ici il ne s'agit plus d'un des bourgs-pourris des vieilles traditions; nous avons affaire à l'un des foyers les plus ardents de la flamme révolutionnaire, à l'une des citadelles de la « France démocratique », à l'un des centres d'influence et d'action les plus chers à M. Gambetta. Or, voici les chiffres :

Population municipale de Toulon par cultes.

Catholiques.....	82,115
Calvinistes.....	658
Luthériens.....	273
Israélites.....	34
Autres cultes protestants.....	34
Sans culte.....	418
Individus dont le culte n'a pu être constaté.....	74

Accordons même, pour éviter toute accusation équivoque, ces 74 inconnus au chapitre des « sans culte »; mettons que ce soient autant de libres penseurs honteux, nous arriverons à un total de 500 sur une population de 84,000 âmes environ. Cela donne à peu près un demi pour cent, autrement dit, un démolisseur de religions pour deux cents personnes qui continuent à en professer une. Franchement, ce n'est pas de quoi crier victoire d'un côté, encore moins de quoi s'alarmer de l'autre.

Nous continuerons ce travail, au fur et à mesure que les données nous arriveront. Mais dès à présent, si large que l'on veuille suppo-

ser la part que pourront donner à la négation de l'idée religieuse quelques villes comme Paris et Lyon, une chose demeure certaine, c'est que la nouvelle colonne statistique introduite dans le recensement de 1872, aura pour effet de réduire à un chiffre ridicule le contingent de cette prétendue « grande école », qui est presque parvenue à faire croire à sa puissance à force d'en parler.

Courrier de France.

Un de nos confrères s'est donné la peine de relever dans la presse allemande et dans la presse autrichienne, presque aussi prussienne que celle de Berlin, tous les passages où nos voisins s'efforcent de démontrer que la prochaine entrevue des trois empereurs est faite pour rabattre la jactance française. Le soin avec lequel les gazetiers ordinaires et extraordinaires de M. de Bismarck insistent sur les garanties que cette entrevue assure à la paix européenne, prouve que les conquérants de l'Alsace-Lorraine nous font encore l'honneur de nous croire redoutables.

Comme spéculateurs, ils ont largement contribué au succès de notre emprunt; mais ce succès alarme leur patriotisme germanique, et ils semblent au désespoir d'avoir fait avec nous une si bonne affaire. Aussi sont-ils bien aises d'opposer la manifestation des empereurs à celle des capitaux, et de nous montrer les trois potentats se réunissant pour décourager nos espérances de revanche. Ainsi la Gazette de Spener dit en parlant de l'entrevue : « Elle montrera aux Français que la main puissante et habile qui a su jusqu'ici les maîtriser est encore prête à répondre à chaque coup par un coup plein d'effet, et que, pour obtenir des succès, il leur faut travailler, non des mois, mais des années. »

La Gazette de Spener se trompe si elle croit nous effrayer par la perspective de plusieurs années de travail, si elle se figure que notre patriotisme doit languir au bout de quelques mois. Il nous faut du temps, nous le savons, pour panser nos blessures, pour relever nos ruines, pour réparer nos pertes, mais nous comptons sur le temps. Nous nous souvenons des crises que nous avons déjà traversées. En 1815, comme aujourd'hui, bien plus qu'aujourd'hui, les princes s'unissaient pour garantir contre nous la paix européenne; en 1830, à la veille de la Révolution de Juillet, la France avait repris ses forces, elle avait même, on le sait aujourd'hui, retrouvé des alliés parmi les membres de la Sainte-Alliance. Quinze années de travail, de paix et de liberté avaient effacé les traces d'une guerre si longue et de deux invasions si terribles.

Nous travaillerons encore; nous demanderons à notre sol si fécond, à notre industrie si active, de nous rendre le rang qui nous appartient dans le monde. Nous ne sommes pas pressés; le temps est notre allié. C'est lui qui développera les germes innombrables de division qui existent entre les nations dont les souverains vont s'embrasser à Berlin. C'est lui qui réveillera les vieilles rivalités en apparence assoupies entre les Teutons du Nord et les Allemands du Sud, entre les Habsbourg et les Hohenzollern, entre la race slave et la race germanique. Nous aussi nous avons, quand il le faut, de la mémoire et de la patience; nous suivrons le conseil de la Gazette de Spener, nous attendrons.

N'est-ce pas d'ailleurs pour nous un spectacle bien encourageant que celui de l'Allemagne déjà inquiète et cherchant à se rassurer par tant de manifestations solennelles, par tant

de protestations d'amitié échangées avec toutes les puissances de l'Europe. Ne semble-t-il pas que M. de Bismarck se sente accablé du fardeau de sa conquête? Quoi, après des succès si éclatants, après des victoires si promptes que les Allemands se croyaient en droit d'affirmer que la France était tombée au dernier rang et ne comptait plus en Europe, les vainqueurs expriment chaque jour leurs craintes sur le maintien de la paix.

Tant de modestie nous étonne de leur part. Ont-ils donc besoin d'alliés contre un peuple qu'ils ont si facilement écrasé? Ou bien s'aperçoivent-ils qu'ils ont compromis leur triomphe pour en avoir voulu abuser, qu'ils ont inauguré pour l'Europe une ère de défiance universelle et de perpétuelle inquiétude? Était-il nécessaire autrefois pour maintenir la paix de tant d'entrevues, de tant de manifestations solennelles, de tant de déclarations pompeuses? Ne disait-on pas à Berlin que l'entrée de l'armée victorieuse dans Paris, l'annexion de l'Alsace-Lorraine et l'énormité de l'indemnité de guerre assuraient pour un siècle la tranquillité de l'Europe?

Et qu'on le remarque bien, la France, quoi qu'on en dise, se recueille et ne menace personne. Elle demeure froide et calme en présence de tout ce bruit. Rien dans son attitude ne justifie les reproches qu'on lui adresse, les craintes qu'on prétend qu'elle inspire. Elle renait, elle travaille; elle exécute loyalement le plus injuste des traités, elle répare silencieusement ses fautes et ses désastres. Est-ce donc-là une menace pour la paix européenne, et faut-il, pour qu'on dorme tranquillement en Prusse, que la France soit en guerre civile ou qu'elle disparaisse de la carte du monde?

Gazette de France.

M. Saint-Marc Girardin a adressé la lettre suivante au rédacteur du Courrier de France :

« Morang-sur-Seine (par Corbeil) 5 août.

» Monsieur,
» Je ne veux pas entrer dans mon repos sans vous remercier très vivement de l'article que vous avez consacré à mon rapport; ou plutôt au rapport de la majorité de la commission de prorogation, car il y a eu de la plume de tout le monde.
» Vous avez bien voulu entrer dans la pensée conciliatrice du rapport, et, en la soutenant, vous l'avez fortifiée. La pensée du centre droit est une pensée de bonne entente avec M. Thiers, et j'écrivais avant-hier à un de mes amis que ce qui me plaisait le plus dans l'heureux dénouement de la prorogation, c'est que le centre droit avait reconquis son chef.

» Nous voulions le faire le 20 juin, quand en bonnets à poil, dit-on, nous avions été causer avec lui. Ce jour-là nous n'avions pas réussi. La gauche, vous l'avez admirablement dit, n'était pas encore dupe ce jour-là; elle était encore à duper. Le tour fait, M. Thiers est revenu à ses bons et naturels sentiments, à ses vrais alliés.

» Que sortira-t-il de ce raccommodement de ménage? Il n'en sortira rien que de légitime et de digne de votre appui, dont nous vous remercions tous, mes amis et moi, très sincèrement et très cordialement.
» Votre très dévoué.

» SAINT-MARC GIRARDIN. »

Cette lettre dit très justement que le 20 juin était allé faire, sans succès, la démarche que l'on a renouvelée d'une façon plus solennelle et plus heureuse à la fin de la session. Il est certain que, sous la pression de la majorité, M. Thiers, devant la commission de prorogation, a tenu un langage tout différent de celui qu'il avait tenu le 20 juin en présence des dé-

Revue des Journaux

France.
Lorsque furent dressés, il y a quelques mois, les tableaux préparatoires du recensement gé-

égues de la droite et du centre droit.

Mais dire que le centre droit aurait retrouvé son chef naturel, c'est évidemment s'abandonner aux illusions, et certainement M. St-Marc Girardin n'aurait pas écrit cette phrase après la nomination des derniers préfets, qui donne M. Cantonnet pour successeur à M. Pascal.

D'ailleurs, c'est mal connaître M. Thiers, que de le supposer capable d'être le chef d'un groupe quelconque d'opinion ayant un programme arrêté.

M. Thiers ne va pas aux partis, ce sont les partis qui doivent aller à lui s'il veut l'avoir pour chef.

Paris-Journal.

L'Empire une fois abattu, le peuple français devait-il chercher à revenir à l'Empire? Non, si ce n'est à la dernière extrémité. Dans notre pays, qui a perdu la connaissance et la pratique des lois du raisonnement, on a continué d'appeler, sans plus de façon « bonapartistes » ceux qui croient et disent que cette dernière extrémité peut être à chaque instant imminente. C'est comme si l'on accusait de conspirer en faveur du déluge le physicien qui regardant son baromètre, annonce la pluie; c'est comme si l'on prenait pour Eole lui-même arbitre et souverain des vents, l'astromome qui signale la prochaine tempête.

Tous les partis, l'un après l'autre, ont travaillé depuis deux années pour l'Empire, et dès qu'on prétend leur ouvrir les yeux sur les conséquences de leurs fautes, ils crient au bonapartisme comme on crie au loup.

M. le comte de Chambord s'aventure pour une journée en France; il y débute avec solennité une héroïde de Colardeau sur le drapeau blanc, et il disparaît. Cette brillante conduite arrête et glace le mouvement qui entraînait vers la légitimité et la fusion nombre d'honnêtes gens et d'esprits sérieux. Est-ce vraiment la faute de ceux qui prédisent le retour de l'Empire?

Les princes d'Orléans, revenus de l'exil, s'établissent au milieu de nous; on cherche leur politique; on ne leur en voit pas d'autre, dès le début, que de se tenir sur la réserve avec M. le comte de Chambord, où devait être leur forteresse, de s'empresser autour de M. Thiers, où est leur ruine, et d'attendre. La nation, qui sent bien qu'elle ne pourra pas toujours attendre, se déshabitude de penser à eux. Est-ce la faute de ceux qui prédisent le retour de l'Empire?

Reste la République: elle a en ce moment des chances énormes; si le parti républicain montre autant de résolution et de coup d'œil qu'il a montré jusqu'à présent de patience; si il réussit à rentrer en scène aussi à propos qu'il s'est effacé depuis la Commune, la République peut s'établir sérieusement dans notre pays, entre le mois de novembre et le mois de mars au plus tard. Malheureusement personne en France ne veut fonder la République, et les Républicains moins que personne.

Le parti républicain n'a été jusqu'ici chez nous que le parti de la dictature. Nous avons vu au pouvoir, en 1870 et 1871, les diverses nuances de ce parti: les Girondins à Paris pendant le siège, les montagnards à Tours et à Bordeaux, les hébertistes, les babouvistes et autres sous la Commune. Aucun de ces groupes en travail n'est accouché d'une autre invention que la dictature; aucun n'a régné et gouverné autrement que par des procédés dictatoriaux. On dira que les circonstances étaient exceptionnelles. Soit! Elles sont aujourd'hui redevenues normales et ordinaires; qu'est-ce que le parti républicain nous promet de mieux dans l'avenir que ce qu'il nous a donné dans le passé?

Résumons-nous! Le comte de Chambord, travaillant à se rendre impossible; les d'Orléans, à s'effacer; la République, à ne jamais passer du domaine des mots dans celui des faits palpables, que reste-t-il? Il reste l'Empire! On aura beau s'écrier de toutes parts que revenir à l'Empire, à ce régime qui a commencé par la confiscation des libertés nécessaires pour aboutir à la perte de l'Alsace, c'est... c'est tout ce qu'il vous plaira! Mais enfin il ne reste que l'Empire! Il ne reste que lui comme dernier asile d'ordre, comme dernière garantie d'avenir, ou bien, à défaut de l'Empire, la triste succession et les conflits misérables des dictatures d'un jour, créées et emportées par le hasard; aujourd'hui le général Trochu, et demain le général Cluseret; aujourd'hui M. Thiers, et demain le providentiel Brindavoin; en un mot, la dissolution de la France avant un

quart de siècle.

Etonnez-vous donc que dans cet état des choses et des esprits on écrive des brochures résolument intitulées: *Comment l'Empire reviendra!*

INFORMATIONS

On sait que, sous prétextes d'enterrements civils, MM. les démagogues libres-penseurs ont organisé dans un grand nombre de villes des manifestations, qui non-seulement violent le plus souvent la liberté des familles, mais constituent bel et bien un foyer d'agitation politique permanent.

On dit qu'ému enfin de cet état de choses le gouvernement pense à mettre un terme à tous ces scandales.

S'il en est ainsi, nous ne pouvons que le féliciter. Il est grand temps de protéger la morale outragée et la liberté des citoyens violée.

Pie IX est né en 1792; ces quatre chiffres réunis forment le nombre 19. Il fut ordonné prêtre en 1819; ces quatre chiffres, également additionnés, font 19. Il fut créé Pape en 1846; même opération, même résultat: 19.

Additionnez maintenant les quatre chiffres de l'année 1873 et vous obtiendrez le nombre 19. Or, deux prédictions, l'une de la vénérable Maria Tagi; l'autre, de la vénérable Marie Lausty, indiquent l'année 1873 comme devant être l'année du triomphe du Pape.

Les carlistes viennent de se montrer entre Mondragon et Vergara; ils ont surpris un détachement de troupes qui escortait un convoi d'armes et l'ont presque anéanti. Cette nouvelle a causé à St-Sébastien et à Madrid une profonde stupeur.

Singulière coïncidence: M. Jules Simon part pour la Hollande au moment où le congrès des sections internationales va s'y réunir.

Les étrangers avaient souscrit à notre emprunt à l'aide de toute espèce de titres.

On vient d'annuler une souscription de 600 millions faite par une maison danoise.

Chronique locale

et méridionale.

C'est lundi 19 du courant, que le Conseil général du Lot a ouvert ses séances, sous la présidence de M. Roques, en l'absence de M. Calmon, dont l'arrivée est attendue.

Dans notre prochain numéro nous tiendrons le public au courant des travaux de cette Assemblée.

Le mais... de notre dernière lettre à M. le Préfet avait hélas! sa raison d'être.

Pas d'adjudication, et pas un sou de moins au sous-chapitre XIII du Budget de 1873.

2,000 francs au lieu de 1,200 francs qui auraient suffi! — 800 francs de perdus pour les finances départementales!!

Nous venons d'adresser au Conseil général la pétition suivante:

A. M. LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
A MM. LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

MESSIEURS,

Dans votre session d'Octobre 1871, vous avez émis le vœu que les impressions payées sur les fonds départementaux fussent mises à l'adjudication.

Six enchères ont eu lieu pour des travaux peu importants et ont produit une diminution, sur les prix, d'environ 40 %.

Il est bien regrettable pour le département que l'ensemble des travaux donnés par la Préfecture, qui s'élève à plus de 12,000 fr., ne soit pas mis aux enchères: — hier encore une sé-

rie d'impressions pour lesquelles un crédit de 2,000 fr. vous est demandé, a été soustrait à l'adjudication qui aurait certainement produit sur ce seul travail une économie d'au moins 800 fr.

Au moment où tant de besoins légitimes sollicitent votre bienveillante intervention, vous n'hésitez certainement pas à formuler un nouveau vœu, à prendre même une décision, en faveur de l'adjudication pratiquée sur la totalité des impressions.

Dans cet espoir, je suis avec le plus profond respect, Messieurs, votre bien dévoué serviteur.

A. LAYTOU, imprimeur.

P. S. — Dans sa séance du 10 mai 1872, la Commission départementale avait pourtant décidé que les Rapports du Préfet au Conseil général seraient ADJUGÉS aux Imprimeurs de la ville de Cahors.

Cour d'assises du Lot

(Troisième trimestre).

Présidence de M. AUDIER, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Affaire Mayac (Henri-François).

Tentative de viol sur une femme de plus de 60 ans.

Cette affaire, ayant été jugée à huis clos, nous en faisons simplement connaître le résultat. Mayac a été acquitté.

Ministère public: M. de Bibal, substitut.

Défenseur: M^e Lagarrigue.

Par décision de Mgr:

M. Courtès, professeur de seconde au petit séminaire est, sur son désir et parce qu'il a besoin de repos, nommé curé de Costeraste.

M. Chazal, vicaire de Miers, est nommé curé de Paunac.

M. Boutaric, est nommé vicaire de Miers.

M. Cros, est nommé vicaire de Cressensac.

M. Ollières, est nommé vicaire de Praysac.

Samedi dernier, la Société d'études du Lot a tenu dans une des salles de la Mairie, sa 7^e séance.

Quelques communications ont été faites.

Plusieurs travaux littéraires ont aussi été lus et ont été écoutés avec beaucoup d'intérêt, notamment une analyse du livre de M. Paul Lacombe, les *Armes et les Armures* et deux pièces de vers.

On ne peut qu'accueillir avec faveur la formation de cette Société. Elle développera dans notre pays le goût des recherches studieuses et l'amour éclairé des sciences, des lettres et des arts.

Distribution des prix de l'école chrétienne des Frères

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole chrétienne, a eu lieu samedi 17 août, sous la présidence de M. de Flaujac. Toutes les notabilités de la ville, le général Archinard, les officiers du 88^e se pressaient sur l'estrade. On y remarquait aussi M. Limayrac, député du Lot, M. Ayma, inspecteur honoraire, l'Inspecteur d'académie, le Proviseur du Lycée etc., etc.

Après un dialogue, débité avec verve par quelques élèves, et qui avait pour objet l'éducation, M. Baviel, vicaire général, a prononcé un discours qui a été fort applaudi. Il méritait de l'être, on pourra en juger en le lisant.

DISCOURS DE M. BLAVIEL.

Mes chers enfants,

Dans notre pays, on s'est beaucoup trop facilement contenté des mots... combien de fois avec des mots et seulement des mots, on nous a captivés et séduits, et fait aller tout au rebours de nos intentions et de nos désirs? ou nous a-t-on menés au nom du progrès?... Quelles servitudes n'avons-nous pas subies au nom de la liberté?...

Il ne doit plus en être ainsi: dès les premiers pas dans la vie il faut combattre cette légèreté funeste qui nous empêche d'aller au fond des choses; il ne faut rien négliger pour avoir des idées claires et vraies de chaque chose: alors vous ne serez plus exposés à prendre l'ombre pour la réalité, vous ne perdrez plus votre temps, vous ne dépenserez plus vos forces à la poursuite de vains fantômes. Les beaux parleurs pourront venir nous débiter leurs belles phrases, ils ne nous feront pas accepter, sous des mots que nous aimons, les choses que repoussent nos intérêts et nos devoirs: vous m'écoutez, donc, lorsque, répétant à peu près ce qu'on nous disait si

bien dans un autre enceinte, il y a peu de jours encore, j'essaierai de vous donner une idée claire et vraie d'un objet dont le nom trouve toujours un puissant écho dans les cœurs vraiment français.

Mes chers enfants, qu'est-ce que la patrie? La patrie, dont le nom remue si profondément les fibres les plus intimes de vos jeunes cœurs?... la patrie? ce n'est pas une abstraction vague et confuse, ce n'est pas la fantaisie d'une imagination plus ou moins bien réglée, ce n'est pas seulement cette motte de terre qui supporte les frères murs, abri de mon berceau, ces montagnes, ces rivières témoins de mes premiers ébats...

Sans doute, le foyer qui m'a vu naître, le sol qui soutint mes premiers pas, sans doute, tout cela est de la patrie, mais ce n'est pas toute la patrie, ce n'est pas sa part la plus excellente, celle qui la constitue, qui en fait un objet si cher et si sacré.

Ah! la patrie, ce sont les autels, source et garantie première de l'ordre et de la civilisation véritables, les autels dont le Dieu m'enseigne, protège et sanctionne tous les devoirs qui sont la force, le charme et le bonheur de la vie sociale; c'est la famille avec ses liens, ses amours, ses devoirs que la religion seule purifie, sanctifie, rend fermes et durables, c'est la cité, c'est l'état, l'une et l'autre extension, développement de la famille, la cité, l'état avec leurs traditions, leurs coutumes, leurs institutions consacrées par le temps, devenues précieuses par leurs fruits de bien-être et de prospérité, de gloire et de grandeur.

Que sera donc le patriotisme? Le patriotisme, ce n'est pas seulement l'amour intelligent et grossier de cette terre, de cette montagne, de cette rivière de ces édifices eux-mêmes; l'instinct de l'animal a blottissant dans son terrier, se cachant dans son nid, le patriotisme, c'est le respect, l'amour, le dévouement pour toutes ces choses grandes et saintes, qui sont la patrie, la patrie de l'homme intelligent et libre, l'amour des lois, des institutions du pays, de la cité, l'amour, la pratique des devoirs de la famille, avant tout, l'amour, le respect, la pratique des devoirs de la religion.

Certes, nos pères aimaient la patrie, eux qui ont fait la France, et qui l'ont faite si grande, si puissante, si noble, si belle. Eh bien! ces hommes, dont, malgré tous nos progrès, nous n'avons pas su conserver l'héritage, ces hommes aimaient la famille et respectaient ses lois; ces hommes aimaient et respectaient les institutions de leur pays, ces hommes aimaient et respectaient surtout la religion. Et de nos jours, pendant ces luttes, de si douloureux souvenirs, furent-ils les moins dévoués, les moins patriotes ces nobles chrétiens qui, sous l'étendard du cœur sacré de Jésus, volèrent toujours si prompts au combat, étonnèrent l'ennemi par leur indomptable valeur et offrirent si généreusement à la patrie le sacrifice de leur fortune et de leur sang? Et ces prêtres, ces religieux, ces trappistes, ces frères, qu'on a vus si nombreux, si empressés sur tous les champs de bataille, dans les ambulances, dans les hôpitaux, n'aimaient-ils pas la patrie? Ils ne parlaient pas, ceux là... ils mouraient!

Mais quoi!... Est-ce que les payens eux-mêmes n'ont pas compris ces choses? *pro aris et focis*, pour les autels et pour les foyers, disaient ces anciens dont on ne conteste ni le génie, ni la valeur, qui aimaient la liberté aussi fièrement qu'on peut l'aimer de nos jours, dont on se plaît à nous vanter le patriotisme.

La patrie, cette patrie pour laquelle, ils mouraient, c'était l'autel et le foyer, la religion et la famille, la cité, leurs institutions et leurs lois. Car, notre cité, nous dit l'un d'eux, l'un des enfants de cette Rome devenue la maîtresse du monde, notre cité a toujours pensé que tout, cela même qui resplendit de l'honneur et de l'éclat de la majesté souveraine, doit être subordonné à la religion, *omnia namque post religionem porenta semper nostra civitas durit*; aussi nos pères n'hésitèrent-ils pas à mettre le commandement, la souveraineté elle-même au service de la religion, *sacris imperia servire*. Convaincus qu'ils obéiraient l'empire des choses de ce monde, si, chez eux, tout servait fidèlement la puissance divine: et ce qu'ils disent, ils le font. — Les Gaulois sont maîtres de Rome, tout fuit devant ces redoutables vainqueurs; Alvanus emporte sur son char sa femme et ses enfants; tout à coup, il aperçoit le prêtre de Quirinus, les vestales sacrées portant les choses saintes, il n'hésite pas, il ordonne à sa femme et à ses enfants de descendre du char, il fait monter à leur place le prêtre et les vestales, et se hâte de les conduire à l'abri du péril, et les Romains conservent religieusement la mémoire de son pieux dévouement, célèbrent son action; et, nous dit toujours le même auteur, la gloire de cet agreste et grossier chariot, chargé si à propos d'un si précieux fardeau, égale, dépasse même la gloire des chars de triomphe les plus éclatants et les plus magnifiques.

Chers enfants, cet enseignement, ces leçons, ces exemples, ne seront pas perdus pour vous. Vous aimez la patrie, vous l'aimez d'un amour effectif et sincère, vous travaillerez avec courage à cultiver, à développer vos nobles facultés comme ces prêtres zélés, ces dignes magistrats, ces braves guerriers, ces citoyens distingués, venus en si grand nombre à cette solennité pour vous donner le témoignage de leur sympathie, l'encouragement de leur exemple, vous voudrez devenir des hommes, des hommes capables de remplir votre tâche, de la remplir avec honneur: vous respecterez, vous observerez fidèlement

ment les lois du pays, les lois de la cité, les lois de la famille, surtout les lois de la religion; vous vous accoutumerez à vous occuper de vos devoirs bien plus que de vos droits, persuadés, comme ces anciens, dont je vous parlais tout à l'heure, que l'accomplissement de vos devoirs est le vrai moyen d'assurer le respect de vos droits.

M. de Flaujac, maire de Cahors, a pris ensuite la parole. Dans un discours aussi remarquable par l'élevation des pensées, que par la pureté de la forme, il a manifesté toutes ses sympathies pour l'instruction populaire, il a félicité les habiles maîtres de notre Ecole communale, et faisant allusion à un témoignage d'affection qu'il venait de recevoir de ses jeunes concitoyens, il les en a remerciés en termes émus et chaleureux.

Ce discours a produit une vive impression. Nous sommes heureux de le faire connaître à nos lecteurs.

DISCOURS DE M. DE FLAUJAC.

Mesdames,
Messieurs,
Jeunes et chers concitoyens,

C'est pour la seconde fois que j'ai l'honneur de représenter l'Administration municipale à cette fête de famille: nulle solennité ne pourrait m'offrir un plus vif intérêt; aussi, comme mes honorables prédécesseurs, placerai-je toujours au rang de mes plus précieuses prérogatives, la présidence de la distribution des prix à l'Ecole primaire communale.

L'empressement que mettent à se rendre à cette réunion les fonctionnaires de tous les ordres, cette assemblée si nombreuse, les sentiments de vive sympathie qui se manifestent avec tant d'éclat, tout concourt, mes jeunes amis, pour vous convaincre que l'éducation qui vous est donnée au nom et aux frais de la ville, est l'objet d'une sollicitude aussi bienveillante que générale. L'Etat et les communes s'inspirant en effet de cette grande pensée de Leibnitz: « l'éducation c'est l'homme, » se sont imposé comme une obligation sacrée de la généraliser en la plaçant à la portée de tous, même dans les plus humbles villages.

L'Ecole primaire de Cahors est bien ce qu'elle doit être: une succursale de la famille; l'enfant y trouve une seconde maternité. L'enseignement qu'il y reçoit le prépare graduellement à l'oubli de soi, à l'amour de ses semblables, à l'esprit de sacrifice, au sentiment du devoir, à la passion de l'ordre, enfin au culte des bonnes et grandes choses. On s'accorde à reconnaître que l'homme voit s'accroître sa puissance, c'est-à-dire sa liberté, à mesure que se développent ses facultés; c'est donc dans l'instruction et l'éducation qu'il doit, dès l'enfance, chercher l'accord pratique de ses aspirations avec les nécessités les plus impérieuses du milieu dans lequel il est destiné à vivre. Dans un monde où comme le nôtre chacun est appelé à faire sa destinée, n'est-il pas de toute justice d'accroître, au profit de tous, la force, au moyen de laquelle, chacun agit le plus puissamment sur ses semblables et sur la nature extérieure?

C'est ainsi que nous comprenons tous la haute mission de l'enseignement, et ce n'est pas de nos jours qu'un écrivain oserait reproduire la boutade de Lucien sur les maîtres d'école.

Depuis le décret de la Convention qui en 1792 ordonna de désigner sous le titre d'instituteurs primaires les maîtres d'école du régime qui disparaissait, la mission de ceux qui, à tous les degrés, se partagent la responsabilité de l'enseignement public, à conquies, avec toute justice, les droits les moins contestés à la considération. Existe-t-il en effet dans les rôles divers que l'homme s'attribue, dans les professions auxquelles il applique ses facultés ou les carrières ouvertes à son activité, existe-t-il un but plus utile, plus désintéressé que l'instruction publique et particulièrement l'enseignement primaire?

C'est une noble mission, messieurs, que de diriger les jeunes intelligences dans les voies de la vérité, de tracer pour elles le sillon lumineux, sans lequel toute marche est incertaine et tout effort infructueux. La fortune est-elle jamais au bout de cette carrière? Je ne veux pas le rechercher, il me suffit de constater que l'estime publique et les satisfactions les plus élevées de la conscience accompagnent toujours ceux qui la parcourent.

Malgré les différences saisissantes qui séparent le pauvre et modeste instituteur primaire du professeur du haut enseignement et l'influence distincte que chacun d'eux est appelé à exercer; malgré ce qu'il y aurait d'étrange à vouloir envisager sous le même aspect, la salle d'école de l'enseignement primaire ou de braves et dignes enfants comme vous, recevoient le premier aliment de la vie intellectuelle, et le vaste amphithéâtre où de jeunes hommes, déjà rompus aux travaux de l'esprit, écoutent avec avidité la parole des maîtres chargés de leur révéler les raisons de la science et la splendeur des lettres; malgré la très-grande distance qui sépare ces deux points extrêmes de notre enseignement public, qu'il me soit permis, en présence de cet auditoire qu'une même sympathie a réuni, d'exalter à la fois tous les efforts tentés pour l'instruction publique et de confondre dans un respectueux hommage la modeste

école primaire et ces écoles célèbres où la science et le génie assurent à leurs élèves des épaulettes et des diplômes.

Ce n'est certainement pas trop, de cette communauté d'efforts pour développer les bienfaits de l'instruction et l'appropriation aux besoins de chacun; on l'a dit bien souvent: l'instruction est semblable à ces sources, qui, bien dirigées fécondent et vivifient, mais qui, abandonnées à elles-mêmes, ou imprudemment captées, peuvent un jour, par le désordre de leur parcours, détruire la moisson et préparer l'éroulement des plus hautes montagnes.

Mise en rapport avec les besoins de l'homme, l'instruction est la synthèse des vérités nécessaires à chacun: nulle contrainte ne doit en affaiblir l'influence, nulle hypocrisie en diminuer la vitalité. Mais si c'est un bien précieux, ce n'est jamais un don gratuit, le travail seul en garantit la possession.

C'est par le travail, par le respect de vous-mêmes et d'autrui, par des mœurs douces et viriles que vous vous préparerez à soutenir sans faiblir les luttes qui vous attendent dans la vie. Le monde est une toute autre arme que l'école, la lutte y est permanente, et, sachez-le, jeunes amis, pour un émule qui s'offrira à vous, vous rencontrerez hélas! cent adversaires trop souvent inexorables.

Préparez-vous donc pour ce combat, assurez-vous par une étude consciencieuse et opiniâtre, la possession des connaissances raisonnées qu'exige la profession que vous désirez embrasser. Peut-il y avoir utilité à vous dire qu'on n'est pas maçon pour savoir parer et noyer une pierre dans un bain de mortier; charpentier pour savoir équarrir une pièce de bois; menuisier pour savoir dresser et polir une planche? Chacune de ces professions, pour être exercée avec succès, exige des connaissances en géométrie, en mécanique et surtout en dessin linéaire. Vos maîtres l'ont bien compris, ils apportent tous leurs soins à vous perfectionner dans l'art des constructions graphiques qui, vous le savez, reposent sur des méthodes générales, mais avec lesquelles on ne peut se familiariser que par l'usage incessant de la règle et du compas.

Vous avez voulu me donner un éclatant témoignage de vos progrès dans un art dont, à toute occasion, vous m'avez entendu signaler la haute importance et je vous dois, en présence de vos parents et de cette assemblée qui possède à un trop haut degré les sentiments du cœur pour ne pas excuser cet épanchement, je vous dois un public et bien cordial remerciement, pour votre délicate attention à me faire hommage de quatre tableaux qui sont à la fois des modèles de bon goût et de précision graphique. Rien ne pouvait m'être plus agréable que ce charmant souvenir des élèves de l'école communale, et restez bien convaincus, jeunes et chers amis, qu'il sera précieusement conservé.

Je ne saurais, quelque charme que j'y trouve, retenir plus longtemps votre attention, qu'occupent en ce moment d'autres pensées, et suspendre les joyeux élans d'une impatience bien légitime, laissez-moi cependant ajouter que les couronnes que vous allez recevoir, en même temps qu'elles témoignent de vos succès, sont une véritable initiation à la vie sociale, qui va commencer pour plusieurs d'entre vous; acceptez-les comme un symbole de l'avenir, elles vous avertissent que le monde, qui vous attend, a de nobles récompenses pour qui sait les mériter.

Qu'est-ce dont que cette fête qui, terminant une année de travaux, réunit autour de vous, vos maîtres qui les ont dirigés, vos parents, vos amis qui en ont suivi les progrès, et ce public nombreux, qui vient en applaudir les résultats? N'est-ce pas déjà le compte fidèle que chacun de vous rend à la société, de ce qu'il a fait pour être digne de son intérêt? Ce compte deviendra tous les jours plus sévère, car il ne faut pas vous abuser par de fausses appréciations, le temps approche où le savoir le talent même, ne seront plus un privilège; voyez, en effet, comme l'instruction pénétre de toutes parts, elle rayonne sur les moindres hameaux; grâce à la patriotique intelligence du conseil municipal, elle vous est plus libéralement départie que dans le plus grand nombre des écoles primaires, sachez vous montrer dignes de tant de sollicitude.

Enfants de Cahors, dont l'intelligence est si vive et le cœur si fier, travaillez donc, non pas pour devenir de grands hommes, c'est l'œuvre de Dieu, mais des hommes de bien, c'est votre œuvre à vous, travaillez pour vous élever au niveau commun de cette société intelligente et active, qui vous appelle, mais ne vous attend pas et monte toujours.

Ne restez pas en arrière de ce grand mouvement, cette place ne saurait vous convenir; si la lassitude vous gagne jamais, songez, pour ranimer votre ardeur, que la génération qui va disparaître, accablée sous le poids du passé le plus douloureux, trouverait une consolation et une sublime espérance dans la certitude que par votre moralité, votre patriotisme et votre savoir, vous saurez préparer à celle qui s'avance, à la vôtre, jeunes et chers concitoyens, un avenir radieux.

Rien n'a manqué à cette fête. Après les discours sérieux, la partie comique: deux jeunes élèves sous les traits d'un Anglais et du fusilier Merluchon, ont fort égayé l'auditoire.

La belle musique du 88^e a prêté son concours à cette cérémonie; elle alternait avec des

chœurs d'élèves dirigés par M. Godinaud.

On remarquait aussi dans le vestibule et les parloirs, une exposition de dessins très variés, et faits avec beaucoup de soin et de goût. Quelques-uns même, étaient très réussis: on s'arrêtait de préférence devant un train complet de chemin de fer, des locomotives et des vues de monuments. Cette exposition faisait honneur aux maîtres et aux élèves.

Parmi les élèves le plus souvent nommés, nous avons remarqué les jeunes Jouffrau, Lescale, Couderc, Vidal, qui ont remporté les prix d'honneur donnés par M. le maire.

Ont été ensuite décernés: aux élèves Couderc et Lescale, les prix donnés par Mgr l'Evêque; aux élèves Lemozy, Dreuilhe et Dô, le prix donné par M. Bessières, conseiller général, aux élèves Cluzel et Delpert le prix donné par M. Blaviel.

Distribution des prix du Petit séminaire de Montfaucon.

C'est le 17 août courant qu'a eu lieu la distribution des prix, au petit séminaire de Montfaucon.

Après 35 ans, nous avons voulu revoir cet établissement où s'écoulèrent nos jeunes années, et nous avons eu de la peine à le reconnaître. Les classes, les dortoirs, les cours, la chapelle, tout s'était renouvelé ou rajeuni, et il n'était pas difficile de reconnaître dans ces transformations la trace de l'intelligente direction qui préside aux destinées de cette sainte maison.

Ce qui n'a point changé, c'est le bon esprit et l'excellente tenue des élèves, témoignage éclatant des efforts éclairés des maîtres, qui se consacrent à l'éducation de cette intéressante jeunesse.

Comme l'a dit Monseigneur l'Evêque, qui présidait la distribution, c'était bien là une véritable fête de famille. Point de discours d'apparat, point de grands personnalités rehaussant l'éclat de la solennité de leur présence et du prestige des épaulettes d'or... Des parents, des amis, de dignes prêtres venus de tous les points du département, pour applaudir aux succès des élèves et payer à l'établissement diocésain leur tribut de sympathie, et c'était tout.

Ici, contrairement à ce qu'on voit ailleurs, c'est à leurs jeunes disciples que les professeurs ont laissé la parole devant le nombreux auditoire, et nous avons entendu avec une agréable surprise des compositions remarquables dues à la plume de trois élèves de seconde, de rhétorique et de philosophie.

Pelage dans les Asturies, du jeune Serrurier de Belfort; *une dissertation sur l'éloquence*, de M. Bonneval et un discours sur l'esprit révolutionnaire en général, de M. Layral, ont été écoutés, et c'était justice, avec le plus vif intérêt.

Chacun de ces morceaux était suivi d'un chœur d'orphéon, chanté par les élèves, et j'ajouterai, à ce sujet, qu'il est regrettable que les règlements de la Maison s'opposent à ce que les jeunes séminaristes puissent aller cueillir dans les concours publics les palmiers qui, certes, ne leur manqueraient pas.

Une allocution à la fois simple et pathétique de Monseigneur a couronné la fête. Comme on sentait dans les accents de cette voix, tout ce que le vénérable prélat a voué d'affection à ces enfants si dignes de ce haut patronage! Des applaudissements frénétiques ont suivi ces touchantes paroles et, un instant après, la joyeuse jeunesse prenait la clef des champs, pour rentrer au sein de la famille.

Et, maintenant, du repos et de la gaieté pour deux mois, enfants! Comme vous, j'ai été élève de l'établissement de Montfaucon; plusieurs de vos maîtres ont été les miens ou mes condisciples, et je me souviens! Comme vous, j'ai connu les joies du retour sous le toit paternel, et ce que Monseigneur vous a dit avec l'autorité d'un auguste caractère et la dévotion d'un père, je vous le répète en ami: « Restez dignes de vos maîtres et bonnes vacances! »

LÉON VALÉRY.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Un concours sera ouvert au mois de décembre 1872, pour l'admission au grade de surnuméraire dans l'administration des Contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront, auprès de M. le directeur des Contributions du département du Lot, tous les renseignements relatifs aux nouvelles conditions du concours et aux pièces à fournir pour être admis à y prendre part.

Le registre d'inscription devra être clos à Paris, le 30 novembre; les demandes qui par-

viendraient à l'administration centrale après cette époque ne pourraient être reçues que pour le concours suivant.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou bacheliers ès-sciences. Ceux dont la demande aura été reconnue régulière par l'administration, seront appelés à subir l'examen devant une commission qui se réunira à cet effet au chef-lieu de chaque département.

Cet examen comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les épreuves écrites consistent en une dictée, une rédaction et une formation de tableaux.

Les épreuves orales portent: 1^o sur les mathématiques élémentaires, et notamment sur les proportions, les logarithmes, l'usage des tables, la trigonométrie rectiligne, l'égalité et la similitude des figures, le calcul des surfaces et la mesure des volumes (parallépipède, prisme, pyramide, tronc de pyramide, cône, tronc de cône et sphère); 2^o sur la théorie dell'arpentage.

A la campagne, dans les temps de sécheresse comme dans les temps de grosses pluies, l'on n'a souvent à sa disposition que de l'eau trouble qui est impropre à boire. Il est un moyen très-simple d'épuration, qui consiste à ajouter deux à cinq parties d'alun sur dix mille parties d'eau et à fortement agiter le tout. Les parties terreuses se coagulent et se déposent par suite de ce traitement.

D'après des essais faits par M. Jeunet, dans le laboratoire central, à Alger, l'eau trouble, quelle que soit la quantité et la qualité des substances terreuses qu'elle contient, devient potable en un délai de sept à dix-sept minutes, quand on y ajoute quatre ou cinq grammes d'alun potassique en poudre fine pour chaque hectolitre d'eau, et qu'on remue fortement.

En Egypte, pour clarifier instantanément l'eau du Nil, si limoneuse au temps des crues, les indigènes agitent pendant quelques secondes, dans le vase plein d'eau, un bâtonnet fendu au bout, et dans la fente duquel est saisi un morceau d'alun.

Chaque année, vers le 10 août et le 15 novembre, on voit un grand nombre d'étoiles filantes. La terre se trouve alors dans la région des planètes télescopiques, que plusieurs croient des fragments d'une grande planète qui manque à la série entre Mars et Jupiter; quelques-uns de ces fragments seraient attirés par la terre.

Dernières nouvelles

Paris, 19 août, 1872.

Le Journal officiel contient la promulgation de la loi des tarifs des matières premières avec un arrêté de M. Thiers déclarant applicable certaines dispositions de l'art. 1^{er} relatives principalement aux pelletteries, graines, féculs, fruits, résines, plantes médicinales, bois d'ébénisterie, légumes verts, fourrages, pierres, minerais et articles six-huit.

Paris, 19 août 1872, 1 h. soir.

On assure que le parti radical a définitivement renoncé à ses projets d'agitation dissolutionniste.

Le gouvernement est décidé à ne tolérer aucune démonstration à l'occasion du 4 Septembre; le banquet projeté à La Réole a été interdit.

Le bruit que le gouvernement aurait envoyé aux journaux monarchiques des avertissements menaçants est démenti.

L'Evénement annonce que les traitements des préfets viennent de subir une nouvelle réduction.

La première classe n'aura que 34,000 fr. au lieu de 35,000.

La deuxième classe, 24,000 fr. au lieu de 25,000.

La troisième classe, 18,000 fr. au lieu de 20,000.

Bourse de Paris.

Paris, 20 août 1872, soir.

Rente 3 p. %	55.15
— 4 1/2 p. %	80.50
— 5 p. % Emprunt ancien	86.60
— 5 p. % Emprunt nouveau	88.50

ANNONCES

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE

ÉMISSION

DE 40,000 OBLIGATIONS

RAPPORTANT 15 FRANCS D'INTÉRÊT
(JOUISSANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1872)

Payables par semestre les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année.

REMBOURSABLES EN 98 ANNÉES A 500 FRANCS

Autorisée par décision du Gouvernement, en date du 23 mars 1872

PRIX D'ÉMISSION : 225 FRANCS

PAYABLES COMME SUIT :

- 25 francs en souscrivant,
- 30 — 10 septembre 1872,
- 75 — 20 novembre 1872,
- 50 — 20 février 1873,
- 75 — 20 mars 1873

Le coupon d'avril sera reçu en déduction du dernier versement.

Les versements en retard passibles d'une retenue de 6 0/0.

Les souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte de 5 0/0 l'an.

En tenant compte du coupon d'avril 1873 et de la bonification d'intérêt sur les sommes versées, le prix de ces obligations ressort net à 250 fr. 80, rapportant 15 francs d'intérêt annuel, c'est-à-dire 6 0/0.

GARANTIES

Le capital de la Compagnie : 24,000 actions libérées de 350 francs, cotées à la Bourse de 540 à 550 francs... 12.000.000 fr.

Subventions de l'Etat... 25.460.108 80 dont 14.160.108 fr. 80 c. déjà encaissés ; et 11.300.000 francs payables le 15 janvier 1874 et le 15 janvier 1875.

Total... 37.460.108 fr. 80

La Compagnie de la Vendée n'a encore émis que 28,000 obligations formant un capital de 8,000,000 francs.

Les obligations faisant objet de la présente émission, sont destinées :

1° A assurer le service de trésorerie pour les avances que la Compagnie fait à l'Etat pour les travaux d'amélioration du port des Sables-d'Olonne et de la plate-forme de la ligne de Bressuire à Tours.

2° A donner suite à un projet de contrat d'exploitation passé pour 98 ans avec la Compagnie de Poitiers-Saumur, contrat par lequel elle s'est engagée (sauf ratification par l'Assemblée générale) à garantir à cette Compagnie le montant de ses obligations, soit 6.500.000 francs.

Les concessions de la Compagnie de la Vendée comprennent :

1° Les lignes des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon à Bressuire, en exploitation... 124 kilom.

2° La ligne de Bressuire à Tours en construction : 126 kilom. dont 75 kilom. (de Bressuire à Chinon) seront prochainement mis en exploitation, et le complément (de

Chinon à Tours) à la fin de l'année

1873... 126

3° Le tronçon de raccordement de Thouars à Montreuil-Bellay... 20

Ensemble... 270

Plus les 100 kilomètres de la ligne de Poitiers-Saumur pendant tout le temps de sa concession... 100

Soit un réseau de... 370 kilom., dans les contrées les plus riches et les plus commerçantes de la France.

Bien que l'exploitation de date récente et ne portant que sur 124 kilomètres ne puisse être prise comme base du rendement kilométrique, les produits ont donné un excédent de 49.000 fr. sur les dépenses, et la progression des recettes qui, en 1872, n'est pas moindre de 42 0/0, assure le rendement kilométrique net nécessaire au service des obligations.

Le montant des obligations émises ou en émission étant de 68,565, c. à d. 68,565 desquelles il y a lieu de retrancher... 26.000 dont les intérêts et le remboursement seront à la charge de la Compagnie de Poitiers-Saumur.

Il reste... 42,565 obligations pour les 270 kilomètres formant la concession de la Compagnie des Chemins de fer de la Vendée, soit un intérêt de 2.500 francs à servir par chaque kilomètre.

Ce nombre d'obligations étant largement suffisant pour terminer les lignes formant l'ensemble des concessions, on peut voir combien sont faibles les charges dont chaque kilomètre sera grevé et, par suite, quelle sécurité ces ti-

tres offrent aux souscripteurs.

Ces charges sont de beaucoup inférieures à celles qu'ont à supporter toutes les autres lignes du réseau français.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
LES LUNDI 19, MARDI 20 ET MERCREDI 21 AOUT

At siège de la Compagnie, 13, rue de Lafayette, à Paris, et dans toutes les stations de lignes de la Compagnie de la Vendée livrées à l'exploitation ;

Au Crédit agricole, 17 et 19, rue Neuve-des-Capucines, à Paris ;

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue des Victoires, à Paris ;

Et en Province, dans toutes les Succursales et chez les Correspondants de ces deux établissements.

On peut également souscrire dans toutes les Succursales de la Banque de France en versant au crédit de la Compagnie de la Vendée ou des établissements ci-dessus désignés.

LA POUPEE MODELE

(8^e année)

1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1874

Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

Pour tous les extraits et articles non signés A. La Tou.

A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ D'AGREMENT ET DE RAPPORT
APPELÉE CHATEAU DE FLOIRAC

Située commune de Floirac, canton de Martel (Lot), sur les bords fertiles et magnifiques de la Dordogne, entre les stations de Montvalent et de Saint-Denis (ligne de Périgueux à Capdenac), à 36 kilomètres de Brives et 3 heures de Périgueux, par le chemin de fer.

PRIX : 50,000 FRANCS

Les bâtiments comprennent :

1° Une Maison d'habitation, de construction moderne, sur le point culminant de la propriété, avec terrasse au pourtour, d'où l'on a de tous côtés une vue admirable et très-étendue, intérieur confortable et bien distribué.

2° Un Bâtiment renfermant : écurie, remise, logement au-dessus composé de trois chambres et d'une cuisine.

3° Une vieille et haute Tour, contenant l'escalier en pierre de l'ancien château

4° Bâtiments ruraux, consistant en : grange, étable et remise pour les machines agricoles.

5° Manège couvert, au-dessus d'un puits, avec machine élévatrice conduisant l'eau dans la maison d'habitation au moyen d'un réservoir établi dans la vieille tour, à 35 mètres plus haut que le puits.

La propriété, dont une grande partie du terrain est d'une fertilité rare, donne comme produits : du blé, des prairies artificielles, du tabac, des betteraves, noix et maïs, des légumes et de beaux fruits, dont la vente

annuelle pour ces deux derniers produits est de 550 fr. Une grande portion de la superficie totale forme un coteau d'environ 3 hectares, unique dans le pays pour le rapport qu'il peut donner en vignes, comme qualité et quantité. Actuellement une partie de ce coteau est plantée et produit d'excellent vin.

Près la maison d'habitation est un parterre avec pièce d'eau. La propriété du côté de la Dordogne, est bordée d'une importante muraille en terrasse, faisant face au Puy-d'Issolu, autrefois Uxellodunum.

S'adresser à M. Henri NALET, architecte à Périgueux, rue Neuve-des-Jacobins.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Changement de Domicile

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

SUCCESSOR DE MARIE MILLERAT
Maison Izarn, boulevard Sud

Bouquets d'église et de fête votive. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur.

Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis.

Le Magasin est situé maison Izarn, en face le café Ferran.

A VENDRE

D'OCCASION

UN BEAU PHAËTON

Roué à patente double, un Bréack neuf et autres voitures ; Harnais neufs, fins et ordinaires ; et d'occasions, Selles, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.

S'adresser à M. Emile Escudé, carrossier, galerie de Fontenille, à Cahors.

L'hôtel de la Croix-Blanche
est en bon état

Le 29 août 1872, à 2 heures de l'après-midi,

Vente aux Enchères

En l'étude de M^e Fournié, notaire à Cahors, de la Propriété sise à Terre-Rouge-Cabessut (près Cahors), ayant appartenu à M. Cavaignac.

Pour faciliter l'achat aux amateurs de la Propriété entière, elle sera mise en vente en un seul lot.

Mise à prix : 23,500 fr.

Il y aura adjudication, même sur une seule enchère. Paiement du prix : un quart en achetant, un autre quart un an après, et ainsi de suite pour les 2 autres quarts.

Pour d'autres conditions, s'adresser au propriétaire avant la vente. Renseignements, à Cahors, chez M^e Fournié ; à Terre-Rouge, au propriétaire.

1^{er} 50 LE FLACON
DÉSINFECTANT
ANTI-PUTRIDE



3^e 50 LE LITRE
HÉMOSTATIQUE
INSECTICIDE

Contre : Brûlures, Coupures, Piqûres, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.), Chez les ANIMAUX, il guérit : PESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pépie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Ecuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes.

A CÉDER
UN MAGASIN

LAMPISTERIE

bien assorti, bel outillage, bonne clientèle.

S'adresser à M. CALVET, lampiste

